

Inscription au préscolaire 4 et 5 ans pour l'année 2020-2021



ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS

Ce service s'adresse
aux enfants de 4 ans.

Le nombre de places pour ce service est limité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Secteurs Jonquière, Arvida et Kénogami

Vous devez compléter le sondage en ligne d'ici le 31 janvier
sur le site de la commission scolaire :

[CLIQUEZ ICI POUR OUVRIR LE FORMULAIRE](#)

Nous communiquerons avec vous d'ici le 14 février.



Notez qu'il s'agit d'une inscription administrative.
Par conséquent, le centre d'inscription qui reçoit votre
enfant ne constitue pas obligatoirement l'école qu'il
fréquentera en septembre 2020. Tous les parents qui ont
des enfants âgés de 6 ans doivent les inscrire, et ce, dans
le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 5 ANS

CONDITIONS D'ADMISSION

1. L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2020.
2. Si l'enfant fréquente la maternelle 4 ans en **2019-2020**,
il n'est pas nécessaire de l'inscrire à nouveau. Son dossier
est ouvert pour la maternelle 5 ans.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Le parent se présente à une école désignée comme
centre d'inscription.
 2. Documents requis au préalable :
 - Obligatoire : Le certificat de naissance officiel (grand
format) pour que l'inscription soit considérée;
 - Facultatif : Le formulaire d'inscription prérempli, dispo-
nible sur le site Internet de la commission scolaire.
- Une preuve de résidence parmi les documents suivants :**
- Carte d'assurance maladie du Québec de l'élève;
 - Permis de conduire au Québec du parent;
 - Compte de taxe scolaire ou municipale du parent;
 - Facture d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou
de câblodistribution du parent.

DÉROGATION AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le parent qui désire une dérogation à l'âge d'admission en
maternelle ou en première année s'adresse à la direction de
l'école la plus rapprochée de sa demeure pour en connaître
les conditions.

**La date limite pour présenter une demande
de dérogation est le 27 mars 2020.**

Lieux, dates et heures d'inscription au préscolaire

Si l'enfant fréquente actuellement la maternelle 4 ans en 2019-2020
l'inscription n'est pas requise, son dossier est ouvert pour la maternelle 5 ans.

**Étant donné qu'il s'agit d'une inscription administrative, la présence des enfants
n'est pas requise.** Par conséquent, le centre d'inscription ne constitue pas obligatoirement l'école qu'il fréquentera en septembre 2020.

Tous les parents qui ont des enfants âgés de 6 ans doivent les inscrire, et ce, dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.



ÉCOLES	INSCRIPTION
SECTEURS DESSERVIS PAR LES ÉCOLES SUIVANTES : <ul style="list-style-type: none"> • Notre-Dame-de-l'Assomption • Sainte-Lucie • Sainte-Bernadette • Notre-Dame-du-Sourire 	Pour l'ensemble des élèves du SECTEUR ARVIDA, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous École Notre-Dame-du-Sourire 1796, rue Neilson, Jonquière 418 548-8205 17 février 2020 de 15 h 30 à 18 h
Maternelle 4 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Arvida Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Saint-Jacques • Faubourg Sagamie et des Premiers ministres • Saint-Jean-Eudes • Secteur Saint-Mathias • Dubose (Manège militaire) • Saint-Abel • Secteur Saint-Philippe • Quartier des Joyaux • Secteur Sainte-Thérèse • Quartier Flamand • Plateau Deschesne • Rue des Campanules (1772 à 1836 et 1795 à 1851) 	

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
Du Versant Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Larouche • Lac Samson • Lac Kénogami (secteur Larouche) 	777, rue Gauthier, Larouche	10 février 2020 15 h 30 à 18 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au 418 547-4485 au poste 3300

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
Saint-Jean-de-Bégin Maternelle 4 ans Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Bégin 	108, rue Tremblay, Bégin	11 février 2020 15 h 30 à 17 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au 418 672-4704

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
Saint-Charles Maternelle 4 ans Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Saint-Charles 	370, rue Principale, Saint-Charles-de-Bourget	17 février 2020 15 h à 17 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au 418 672-2233

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
Collège Saint-Ambroise Maternelle 4 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur St-Ambroise Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur St-Ambroise 	101, rue Blackburn, Saint-Ambroise	18 février 2020 15 h 30 à 18 h	Vous présenter sans rendez-vous

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
Bois-Joli Maternelle 4 ans Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Shipshaw 	4411, rue Bois-Joli, Shipshaw 418 547-2656	10 février 2020 15 h 30 à 18 h	Vous présenter sans rendez-vous

ÉCOLES	INSCRIPTION
SECTEURS DESSERVIS PAR LES ÉCOLES SUIVANTES : <ul style="list-style-type: none"> • De La Mosaïque • Sainte-Marie • Le Tandem, édifice St-Luc • Trefflé-Gauthier • Saint-Jean-Baptiste 	Pour l'ensemble des élèves du SECTEUR JONQUIÈRE, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous. École Saint-Jean-Baptiste 2176, rue Saint-Edmond, Jonquière 418 547-2631 17 février 2020 de 15 h 30 à 18 h
Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Saint-Laurent • Secteur Fatima • Quartier Nadeau • Quartier de l'Éducation • Secteur Saint-Dominique • Quartier des Vétérans • Petite France • Parc des Roulottes • Quartier des Oiseaux • Secteur Saint-Raphaël • Chemin Saint-Benoit • Chemin Saint-Jean-Baptiste • Secteur Châteauguay • Rue Jeune Homme • Lac Jérôme • Saint-Damien • Lac Damas • Lac Kénogami (secteur Jonquière) 	

ÉCOLES	INSCRIPTION
SECTEURS DESSERVIS PAR LES ÉCOLES SUIVANTES : <ul style="list-style-type: none"> • Sainte-Cécile • Marguerite-Belley • Sacré-Cœur 	Pour l'ensemble des élèves du SECTEUR KÉNOGAMI, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous. École SAINTE-CÉCILE 1769, rue François-Xavier, Jonquière. 418 542-4549 18 février 2020 de 15 h 30 à 18 h
Maternelle 5 ans <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Sainte-Cécile • De la Villégiature • Quartier des Fleurs • Rue des Campanules (1840 à 1916 et 1855 à 1915) • Secteur Saint-Georges • Boul. du Royaume • Lac Bleuet et Chemin Saint-Isidore • Secteur Sainte-Famille • Chemin Saint-André • Jonquière-Nord • Quartier des Peintres 	